

## Principales dépêches de la MAP pour le mois de Mai

### Al Adl Wal Ihsane se situe hors de la logique de la loi (M. Benmoussa)

Le mouvement non-reconnu Al Adal Wal Ihsane a organisé, ces derniers temps, plusieurs réunions publiques non-autorisées dans plusieurs villes marocaines.

"Il est du devoir de l'Etat de faire respecter scrupuleusement les lois en vigueur", a affirmé le ministre dans une déclaration à l'Agence France Presse (AFP), ajoutant que "le respect des libertés publiques, la préservation de l'ordre, la liberté d'expression, de réunion et de manifestation ainsi que la possibilité de collecter des fonds sont régis de manière à empêcher le citoyen d'être manipulé ou instrumentalisé".

Plusieurs membres du mouvement avaient été interpellés à la suite de ces réunions non-autorisées puis relaxés.

### Maroc Telecom introduit la Télévision sur ADSL au Maroc

Ce lancement intervient à la suite de l'autorisation du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) du 19 mai dernier, ajoute la même source qui explique que la TV sur ADSL est un service audiovisuel complet, au menu diversifié qui permet aux téléspectateurs marocains d'accéder à l'ensemble des chaînes nationales et à de nombreuses chaînes généralistes et thématiques étrangères.

La TV sur ADSL permettra également aux téléspectateurs de regarder, en toute légalité, leurs programmes préférés sans avoir besoin de parabole ni de carte à recharger.

Le principe, poursuit le texte, consiste à véhiculer le contenu diffusé par les télévisions sur une ligne téléphonique fixe, et les informations reçues sont traitées par un décodeur et envoyées directement au poste de télévision, via une connexion spécifique. Ainsi, une qualité d'image constante est garantie indépendamment des aléas climatiques.

Etudiée avec soin, l'offre de Maroc Telecom s'adresse à toute la famille, sans danger pour les enfants, et avec trois bouquets de chaînes au choix, la compagnie répond à tous les goûts, à des tarifs accessibles pour tous. Ainsi, à partir de 40 Dh HT/mois, il est possible de recevoir le "bouquet d'Accès" qui comprend les programmes généralistes des chaînes nationales et étrangères d'information.

Le "Bouquet Découverte" qui comporte le bouquet précédent, propose une variété de chaînes ouvertes sur le sport, le divertissement, l'information et la musique pour 65 Dh HT/mois, alors que le "Bouquet Prestige" comporte les deux bouquets précédents ainsi qu'une série de chaînes attractives avec des programmes captivants en matière de cinéma, d'aventures, de sport...pour un abonnement mensuel de 125 Dh HT.

A l'occasion de la coupe du monde de football 2006, un forfait exclusif est offert en option à 500 Dh HT (payable en 12 mois à l'avance).

Pour commercialiser cette offre, Maroc Telecom mettra sur le marché un pack TV sur ADSL composé d'un modem routeur et d'un décodeur avec télécommande, et là deux possibilités existent savoir un routeur avec décodeur subventionné à 1200 dh TTC ou un routeur Witi avec décodeur, également subventionné, à 1800 dh TTC, conclut le communiqué.

### L'Espagne se félicite de l'engagement "très sérieux" du Maroc dans la lutte contre l'émigration clandestine

"Entre le Maroc et l'Espagne, je pense qu'il y a de ce côté un engagement très sérieux", a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'un entretien avec le président sénégalais, Me Abdoulaye Wade.

"L'Espagne a établi, depuis quelques mois, un cadre de coopération avec le Maroc dans le domaine de la lutte contre l'émigration clandestine

et qui s'ajoute au cadre global de coopération économique et politique", a ajouté M.Léon qui était interrogé par la Map sur le soutien accordé par l'Espagne au Maroc pour la prise en charge de la lutte contre les flux migratoires clandestins à destination des îles Canaries.

Le secrétaire d'Etat espagnol a assuré que "s'il y a de nouveaux besoins exprimés par le Maroc, l'Espagne sera toujours prête à les considérer".

Le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères était arrivé mercredi matin à Dakar dans le cadre d'une tournée dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest.

Après la Guinée-Bissau et la Sierra Leone, où il a séjourné lundi et mardi, il se rendra en Gambie, au Cameroun, au Liberia et en Guinée équatoriale.

M. Léon a annoncé que l'Espagne entamera mercredi le rapatriement de près de 700 clandestins sénégalais qui sont arrivés ces dernières semaines aux îles Canaries.

### La production céréalière devrait atteindre 86 millions de quintaux durant cette campagne (ministre)

Répondant à quatre questions à la Chambre des Représentants, relatives aux mesures prises lors de la campagne agricole actuelle, M. Laenser a précisé que le taux de croissance, durant cette saison, est de 107 pc par rapport à la campagne précédente et de 44,4 pc comparativement aux cinq dernières saisons agricoles.

A propos de la commercialisation de la production de cette année, le ministre a rappelé que la commercialisation des céréales et des légumineuses n'est soumise à aucune restriction depuis 1996, ajoutant que les prix de ces produits changent selon la source de production, la qualité et les niveaux de l'offre et de la demande. Dans ce cadre, il a fait savoir que la libéralisation concerne également l'exportation et l'importation de ces céréales, à l'exception

du blé tendre.

M. Laenser a précisé à cet égard que le système utilisé au cours de cette année pour la commercialisation du blé tendre vise notamment la poursuite du processus de libéralisation du circuit des céréales et des légumineuses, l'appui et la valorisation de la production nationale et le respect de la transparence dans l'acquisition des quantités de blé tendre destinées à la production du blé subventionné.

Ce système, a-t-il poursuivi, est basé sur plusieurs éléments, dont l'adoption d'un prix de référence à la production, de l'ordre de 250 DHS le quintal, le versement d'une prime bimensuelle de stockage de 2DHS par quintal, la prorogation de la période d'achat du blé tendre et l'amélioration de la production nationale de cette matière, précisant que la réalisation de ces objectifs requiert la conjugaison des efforts de l'ensemble des intervenants dans le secteur céréalière.

Au sujet des problèmes structurels auxquels se trouve confronté le secteur, M. Laenser a appelé à la mise en place de mécanismes adéquats pour le rééquilibrage de la carte agricole, notamment la diminution des superficies destinées aux céréales au profit des arbres fruitiers dans les zones montagneuses, l'amélioration du rendement de la culture céréalière dans les zones les mieux adaptées, indiquant que cet équilibre doit être réalisé dans le cadre du plan global de mise à niveau du secteur agricole.

Le ministre a souligné que le programme mis en place à cette fin s'appuie sur deux séries de mesures. La première, a-t-il dit, comprend des mesures de structuration, portant sur une meilleure valorisation des terres et des ressources humaines et hydrauliques alors que la seconde prévoit des mesures ayant trait à la mise à niveau progressive des circuits de production en concertation avec les professionnels.

Source: Maghreb Arab Press (MAP)